Pétitions pour les mercredis et les dimanches sans chasse

Le gouvernement français a supprimé le mercredi sans chasse pour laisser à l'appréciation des préfets et des fédérations de chasseurs, le pouvoir de déterminer des jours de non-chasse. Dans les faits, une trêve cynégétique est essentielle pour le partage de l'espace naturel entre tous les usagers. La très grande majorité des Français ne chasse pas et nous estimons que deux jours de tranquillité par semaine représenteraient un partage plus équitable des activités liées à la nature. Il y a une incompatibilité et un danger réels à faire se côtoyer des activités dont l'une d'entre elles s'exerce avec des armes. Comment s'y retrouver quand on se promène d'une région à l'autre de France si chaque département peut pratiquer des restrictions différentes de celles de son voisin ?

Nous en appelons à Madame la ministre de l'écologie et du développement durable pour qu'elle modifie cette décision choquante qui prive de la nature la majorité des citoyens.

Nom	Prénom	Adresse, ville, département	Signature

Merci pour votre participation

A renvoyer à : RAC - BP 20 - 25270 Levier - France